

Projet de transformation du secteur des Halles à Strasbourg
Apaisement du cadre de vie et accueil des cars express

ATELIER avec les assemblées des quartiers
Tribunal_Contades/Grande Ile /Gare
Mardi 18/10/2022

Étaient présents :

Administration:

- Sophie Dupressoir – Éluée référente de quartier Tribunal - Contades
- Salem Drici – Élu référent de quartier Grande-Île
- Gilles Brochard - Directeur de projet Tram Nord - Halles
- Nasim Robati - Cheffe de projet Tram Nord - Halles
- Léa Le Thomas - Direction de Territoire - référente participation citoyenne
- Nathalie King - Direction de Territoire - correspondante de quartier
- Morgane Fleury - Direction de la Participation Citoyenne - Cheffe de projet démocratie locale

Riverains/membres des assemblées de quartiers présents:

- Anne-Marie VICTOR
- Jean-François REMMER
- Camille BERTRAND

M. Brochard présente le projet: sa genèse, les intentions d'aménagement et les perspectives envisageables, le calendrier, le budget, les modalités de participation à la concertation.

Sujets évoqués:

Q: Est-ce que la recherche d'un financement européen a été envisagée pour le projet afin de réduire les coûts ?

R: Le projet n'est pas éligible aux subventions européennes.

Q: Quel est le périmètre exact du secteur arrière-gare pour l'aménagement de premiers quais bus ?

R: Le périmètre n'est pas encore clairement identifié, les discussions sont en cours avec la SNCF afin de mobiliser le foncier nécessaire.

Q: Le complexe immobilier des Halles, très imposant dans le paysage du secteur et pas d'une qualité architecturale remarquable (urbanisme des années 70), est-il une entité privée ou publique ? Est-il prévu de procéder à des travaux d'embellissement et rénovation extérieure, comme la récente rénovation intérieure ?

R: Il s'agit d'une entité privée ; néanmoins l'équipe projet du secteur des Halles est en contact avec le complexe immobilier pour plusieurs interfaces :

- entre la future station tramway sur le boulevard Wilson (au Nord du P3) et l'entrée Nord du centre commercial Place des Halles,

- entre la place Clément et la passerelle du centre commercial, qui constitue une sortie de secours pour le centre en cas d'incendie,
- entre les façades du complexe et l'espace public, qui se traduit par les accès au centre commercial.

Mme Dupressoir : un travail de revalorisation de l'espace public et en conséquence des commerces, sera mené particulièrement au niveau de la place Clément et de la rue de Sébastopol.

Q : Quid le parking P3 qui est également un élément imposant dans le paysage, un travail sur les façades est-il prévu ? Avec du verdissement ?

R (Mme. Dupressoir) : les travaux sur le P3 sont en cours, les façades seront végétalisées, et de nouveaux services tels que des bornes de recharges VE, du service de consigne pour colis et l'offre Résidéo pour les riverains du secteur des Halles seront proposés.

Q : Le service Résidéo est proposé dans le P3 pour les habitants du centre-ville, mais pas pour les habitants du secteur des Halles ?

R (Mme. Dupressoir) : Une concertation est en cours sur le sujet du stationnement en ville, avec un questionnaire sur le site participer.strasbourg.eu ; nous connaissons le résultat de l'enquête dans les prochains mois, et une décision sur le service Résidéo sera prise à l'issue de cette phase de concertation.

Q : Le complexe des Halles constitue une rupture pour les cheminements naturels Est-Ouest dans le quartier. Il faut soit le traverser moyennant un effort montée/descente qui n'est guère aisé vu les escaliers étroits sur la rue de Sébastopol et seulement pendant les horaires d'ouverture du centre commercial (hors nuits et dimanche), soit le contourner (ce que font beaucoup des riverains du secteur). Il se révèle être une véritable coupure urbaine.

Pour les traversées Est-Ouest en contournant le centre commercial, un passage sous le bâtiment d'és facilitant jadis ce mouvement, a été fermé pour les raisons de sécurité. En passant sur le boulevard Wilson, les modes doux sont contraints de passer derrière l'arrêt de bus dans un espace très restreint et peu aisé. En passant par le parvis Sud du centre commercial, nous rencontrons des conflits piétons/cycles.

R : Une réflexion technique sera menée sur les connexions Est-Ouest en lien avec le centre commercial.

Q : Comment pourrait-on imaginer la connexion entre la gare centrale et l'arrière-gare et entre l'arrière-gare et le secteur des Halles ? Par le prolongement du tunnel en face du terminus tram C pour la première ? Et quid pour la seconde avec les cheminements piétons peu aisés de la rue Wodli ?

R : Une connexion à créer avec le secteur arrière-gare en prolongeant le tunnel de « la Poste » est à l'étude. Concernant la rue Wodli, l'idée est de travailler les cheminements modes doux jusqu'aux quais intérieurs en lien avec le Ring, ainsi qu'avec le projet du développement du tramway entre Strasbourg, Schiltigheim et Bischheim sur le boulevard Wilson et le projet de transformation du secteur des Halles.

Q : Le carrefour Wilson/Faubourg de Saverne est un cauchemar pour ceux qui le traversent, quel que soit le mode de déplacement. Qu'est ce qui est prévu pour ce verrou ?

R : Ce carrefour constitue un vrai défi pour le projet du tramway sur le boulevard Wilson. Cette problématique est bien prise en compte dans les études à venir .

Q : Pour aller de la place de Haguenau jusqu'à la gare centrale, en tant que cycliste, je préfère emprunter la rue des Magasins plutôt que la rue de Wissembourg et le boulevard Wilson qui ne sont pas dotés d'itinéraires cyclables continus et aisés. L'itinéraire allant de la petite rue des

Magasins au secteur arrière-gare (rue du Rempart) est très difficile et accentogène, tout comme l'itinéraire rue Wodli vers le boulevard Wilson (passage sous le tunnel).

R (Mme. Dupressoir) : Les aménagements cyclables sur le secteur arrière-gare et le boulevard Wilson seront repris dans le cadre du programme Vélostrass. Par ailleurs, de nouveaux aménagements continus et confortables seront réalisés dans le cadre du projet tramway.

Q : Au niveau du parvis Sud du centre commercial Place des Halles, beaucoup de flux se croisent et sont en conflit : piétons, cyclistes, voitures et bus dans le souterrain, tram... il faudra peut-être retirer un ou deux modes de déplacement pour apaiser le secteur.

R : La circulation des voitures sera interdite (sauf pour les riverains de la rue du Marais Vert), la trémie ayant vocation à être réservée à la circulation des bus à double sens. Par ailleurs, une partie des flux piétons /cyclistes sera basculée sur les quais intérieurs avec le Ring modes doux.

Q : La piste cyclable bidirectionnelle sur le pont de Paris est coupée en arrivant sur la rue de Sébastopol et il y a un manque de jalonnement pour les cyclistes.

R : Les aménagements des projets Halles et Ring permettront de rendre ce secteur plus lisible et facile à emprunter grâce à une meilleure répartition des flux.

Q : Le dispositif de vélorue sera-t-il élargi dans les rues du centre-ville ? Par exemple pour la rue du Noyer où les cyclistes n'ont pas d'aménagement dédié ?

R (Mme. Dupressoir) : La rue du Noyer fait partie de l'Ellipse Insulaire et est donc considérée comme zone prioritaire pour les modes doux.

R (M. Drici) : Avec l'aménagement du Ring, 500 arceaux vélo (1000 places vélo) seront installés sur le parcours afin d'inciter les cyclistes de laisser leurs vélos à l'extérieur de l'Ellipse Insulaire et marcher les derniers mètres jusqu'à la destination pour apaiser le cœur de ville.

L'équipe projet se tient à disposition en cas de question (adresse mail du projet). Les permanences et déambulations à venir jusqu'à la fin de cette phase de concertation réglementaire (le 10 novembre 2022) sont des occasions d'échange avec les riverains et les usagers sur le projet. Le forum « Se déplacer » du 2 novembre dans le cadre de démarche « Strasbourg, la ville à vivre » est l'occasion de s'informer sur les différents projets mobilité du cœur de ville et de prendre part aux consultations (toutes les informations sont consultables sur participer.strasbourg.eu, rubrique Strasbourg, la ville à vivre). À l'issue de cette phase de concertation, l'équipe projet reviendra vers les riverains et les usagers début 2023, avec des scénarios d'aménagement plus précis et enrichis par les contributions et les enseignements de la concertation.